



## Club des bonnes pratiques – 18 octobre 2024

« Je n'arrive pas à recruter des salariés en parcours... pourtant j'ai tout essayé ! »

Quelques bonnes pratiques proposées par les participants :

- Embauche d'une à deux personnes en charge du recrutement pour toutes les AI d'un département
- Une réunion mensuelle avec les services dédiés à l'emploi de la commune (France Travail, CCAS, département...) pour échanger sur les candidats et les parcours
- Des forums de recrutement auxquels les demandeurs d'emploi sont convoqués par France Travail
- Une présentation des structures de l'IAE aux conseillers France Travail pour qu'ils orientent plus de profils mieux adaptés à l'AI
- Sourcing en partenariat avec les bailleurs sociaux
- « Aller-vers » les demandeurs d'emploi avec un camion du type « Job Truck »
- Un événement co-organisé avec d'autres structures, de l'emploi ou non, pour être plus visibles
- Développer la communication :
  - Offres d'emploi sur Facebook, LinkedIn, voire Instagram
  - Édition d'un recueil de parcours de salariés, avec de belles photos qui sont également exposées et qui permettent au public de se projeter davantage comme de potentiels bénéficiaires de l'AI

N'hésitez pas à envoyer les sujets que vous voudriez voir discutés dans ce Club des bonnes pratiques à [aude.amarrurtu@unai.fr](mailto:aude.amarrurtu@unai.fr).